

Cheyres APC

Association des propriétaires de chalets en Crevel

NEWSLETTER 2021

SOMMAIRE:

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE
DES CANARDS PAR MILLIERS
ENFIN UN PANNEAU...
UN QUARTIER INTÉGRÉ

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Nous venons de passer une année véritablement pauvre en rencontres et en réjouissances ! Et nous ne pouvons encore rien annoncer de certain pour l'année qui vient. Nous espérons vivement pouvoir organiser la fête prévue cet été pour enfin fêter le 50^e anniversaire de l'APC et le 60^e anniversaire de la création du quartier (respectivement 52^e et 62^e en 2021 !). Nous parions que oui, que d'ici-là, le covid sera tenu en respect !

La nature, elle, se porte à merveille ! Pluies abondantes et températures clémentes : en cette fin février, les oiseaux commencent à bâtir leur nid et chantent pour marquer leur territoire, les premières fleurs apparaissent, perce-neige, primevères et pâquerettes garnissent les haies et les gazon.

Le quartier a connu et connaît encore en cet hiver une vie intense. Privés de voyages, de rencontres et de spectacles, les gens se promènent, marchent, courent. Notre minuscule plage est occupée tous les week-ends de beau temps par des familles qui profitent de nos modestes installations pour une pause pique-nique.

Jamais les passerelles n'ont été aussi fréquentées. 2400 passages, dont 740 le dimanche 24, ont été enregistrés en janvier 2021 à l'écocompteur installé sur

les passerelles par l'Association de la Grande Cariçaie. Comme vous pourrez le lire sur le compte-rendu du recensement de janvier des oiseaux d'eau du lac de Neuchâtel, les milliers de canards en bancs serrés ont attiré une foule d'ornithologues, de photographes et de simples promeneurs !

Notre quartier lui aussi a été très animé cet hiver. Souvent déserté précédemment pendant la saison froide, de nombreux propriétaires y ont fait des séjours cette année et aussi, le nombre de résidents permanents ne cesse de croître.

Raison de plus pour l'APC de veiller aux intérêts de tous les habitants de Crevel. Fort heureusement, nos demandes sont de mieux en mieux prises en compte, le dernier succès en date est la pose des panneaux qui interdisent l'accès des plages aux chevaux. L'Association de la Grande Cariçaie a franchi toutes les étapes nécessaires auprès du Service des routes et de l'Organisation de la sécurité routière, comme vous le lirez dans l'article consacré à ce sujet. Nous les remercions pour cet effort.

De même, le Conseil communal nous a fait savoir qu'il n'était pas satisfait non plus des conditions de circulation sur le tronçon de route qui relie les Pointus à notre quartier. Il propose que nous participions en tant qu'association à la discussion avec le Service de la mobilité douce pour examiner les possibilités de modération du trafic sur le secteur concerné.

Nous avons également été sollicités pour présenter une candidature au Conseil général pour les élections communales du mois de mars. Malheureusement nos démarches, pour trouver, au sein de l'APC, un candidat actif, domicilié à Cheyres dans les délais légaux et prêt à consacrer du temps aux problèmes de politique et de gestion communales, n'ont pas abouti. Nous continuerons donc à porter nos revendications par la discussion et la recherche de solution avec les autorités en place.

Jusqu'ici nous avons été bien entendus et nous sommes très heureux de l'évolution des relations entre les autorités communales et notre association.

Micheline Schenker

DES CANARDS PAR MILLIERS

Plus de théâtre, plus de cinéma, plus de musées, mais un spectacle vivant et permanent sur le lac de Neuchâtel : des milliers de canards, près de 90'000, ont présenté leur spectacle.

Et par chance, leur lieu de nourrissage privilégié se situe sur les hauts fonds entre le port de Cheyres et la baie d'Yvonand, en bordure des passerelles et de notre quartier, avec plus de 20'000 canards.



Dans la pluie, le froid et le vent, les recenseurs de la Grande Cariçaie ont procédé le 17 janvier au comptage des oiseaux d'eau des lacs de Neuchâtel et Morat. Pour le lac de Neuchâtel, ils ont estimé leur nombre à 87'920 (soyons précis !) dont 31'673 Fuligules milouin, 18'802 Fuligules morillon et 15'970 Nettes rousses.



Fuligule milouin et Fuligule morillon

Plus, entre autres, 2'111 Canards colverts, 131 Sarcelles d'hiver, 46 Martins-pêcheurs, 24 Plongeons arctiques et 8 Cygnes chanteurs.

Le nombre des canards qui hivernent sur notre lac a beaucoup varié. Jusqu'à la fin des années 60, le lac, pauvre en nourriture et fortement chassé, abritait environ 10'000 oiseaux.

Au début des années 70, la prolifération de la moule zébrée, originaire du bassin du Danube, a fourni une ressource abondante aux espèces mangeuses de coquillages, et à la fin des années 70, le lac comptait en moyenne 47'000 oiseaux.

Au début des années 90, le développement des algues, lié à l'amélioration de la qualité des eaux, et la création de plusieurs refuges lacustres interdits de chasse, ont à leur tour permis à des espèces végétariennes d'hiverner sur le lac. Le nombre moyen des hivernants a approché les 100'000 entre 1991 et 1995.

Puis on assiste à une diminution graduelle du nombre des hivernants en janvier, la moyenne des dernières années étant retombée à 60'000.

Après deux années plutôt faibles, les effectifs des oiseaux d'eau ont atteint cette année les valeurs des années 90. La raison de cette augmentation: la rigueur toute particulière de l'hiver 2020-2021 en Russie et dans le nord-est de l'Europe. Les rives gelées ont poussé les oiseaux vers des latitudes inférieures pour se nourrir plus facilement et profiter de conditions moins rudes.

On ne peut pas dire que les Fuligules milouin, les Fuligules morillon ou les Nettes rousses soient des oiseaux rares. Le Fuligule milouin se rencontre du lac Baïkal jusqu'à l'Irlande et le Portugal entre les 20^e et 65^e parallèles.



Nette rousse

Le Fuligule milouin a une vaste répartition sur l'ensemble du continent eurasiatique. Il se reproduit en Islande et dans les îles britanniques puis de la pointe bretonne au Kamtchatka russe en une bande continue aux latitudes tempérée et boréale. Certains migrants au long cours atteignent l'Afrique subsaharienne.

Quant à la Nette rousse, elle se rencontre de l'ouest de la Chine jusqu'à l'est de l'Espagne. C'est en Asie centrale qu'elle est le plus répandue.

La Nette rousse s'est établie en Suisse depuis le début des années 1990, avec une augmentation progressive des effectifs hivernants, ainsi que des nicheurs. Cette augmentation est vraisemblablement liée à deux facteurs : d'une part, la dégradation des habitats de cette espèce sur ses sites d'origine, dont l'Espagne, et d'autre part, la prolifération des algues qui constituent son aliment principal.

Pas de confinement pour ces hôtes hivernaux de notre lac !

https://grande-caricaie.ch/wp-content/uploads/2021/02/Rapport_Oiseaux_Eau_Janvier_2021.pdf

Source : Association de la Grande Cariçaie,
Recensement international des oiseaux d'eau

LEXIQUE



Fuligule milouin - *Aythya ferina* - Tafelente

Fuligule morillon - *Aythya fuligula* - Reiherente

Nette rousse - *Netta rufina* - Kolbenente

Canard colvert - *Anas platyrhynchos* - Stockente

Sarcelle d'hiver - *Anas crecca* - Krickente

Martin-pêcheur - *Alcedo atthis* – Eisvogel

Plongeon arctique - *Gavia arctica* - Prachettaucher

Cygne chanteur - *Cygnus cygnus* - Singschwan



Martin pêcheur



Sarcelle d'hiver



Plongeon arctique



Cygne chanteur

ENFIN UN PANNEAU, OU PLUTÔT TROIS!



Dimanche matin 28 juillet 2020

En juillet dernier, sept chevaux et leurs cavalières se baignaient allègrement sur l'une des trois petites plages autorisées aux baigneurs du quartier de Crevel, à Cheyres, à l'embouchure du ruisseau de La Croix. Non seulement les chevaux se rafraîchissaient dans l'eau mais leurs cavalières les faisaient galoper à une dizaine de mètres du rivage, dans l'eau peu profonde.



Or cette plage est très appréciée des familles qui la fréquentent en particulier pour y faire jouer et se baigner les petits enfants. Ce n'est pas la première fois que cette magnifique plage est « labourée » et souillée par la présence de chevaux.

Le problème est que ces cavalières ont agi en toute bonne foi car rien ne signalait l'interdiction de baigner les chevaux dans cette partie de la réserve naturelle.

Lors d'un cas similaire, en juillet 2018, nous étions intervenus auprès de la direction exécutive de l'Association de la Grande Cariçaie (AGC), qui nous avait promis d'entamer la procédure nécessaire pour la pose de panneaux à l'entrée du chemin, interdisant les chevaux, mais aussi les vélos, car l'accès à la plage est un accès strictement piétonnier.

Nous nous sommes donc à nouveau tournés vers l'AGC pour savoir ce qui bloquait ce dossier. En fait, selon son directeur, Michel Baudraz, la complexité de la procédure pour la pose de ce genre de panneau (intervention auprès de l'Organisation de la sécurité routière à conduire en collaboration avec le service des routes, préparation d'un plan de situation, rédaction d'un rapport justifiant le besoin, puis mise à l'enquête publique), avait fait repousser la réalisation de la démarche.

Cette fois-ci, notre demande a reçu une réponse concrète, l'Association de la Grande Cariçaie ayant confié ces démarches à l'un de ses stagiaires, démarches qui se sont matérialisées avec la pose de plusieurs panneaux, interdisant explicitement l'accès du chemin menant à la plage aux vélos et aux chevaux, l'un au départ du chemin d'accès aux passerelles, l'autre au bord du ruisseau de la Croix et le troisième à l'entrée côté plage communale de Cheyres!



Mais rassurez-vous, les chevaux ont aussi le droit de se baigner sur la rive sud du lac de Neuchâtel, mais seulement là où l'accès leur est autorisé. C'est notamment le cas de la plage de Forel, près d'Estavayer-le-Lac.

Les chevaux sur une plage, les enfants et leurs châteaux sur une autre. Tout est bien qui finit bien!



UN QUARTIER BIEN INTÉGRÉ

Nous avons déjà relevé que de plus en plus d'hôtes de Crevel, près de la moitié d'entre eux, sont des habitants permanents du village de Cheyres. Nous pouvons aussi dire à présent que les membres de l'APC sont de plus en plus nombreux à y avoir déposé leurs papiers. Nous comptons désormais 15 membres domiciliés à Cheyres sur 61 soit, puisque la qualité de membre découle du titre de propriétaire et que nos chalets abritent pour la plupart des couples, 23 personnes jouissant du droit d'élire et d'être élus.

Nous avons montré notre engagement pour la défense des intérêts du quartier et notre participation à la vie de la commune par nos nombreuses actions, souvent couronnées de succès. Comme par exemple l'étude et la mobilisation pour la sécurisation du trafic sur la route reliant le village à Crevel, les démarches auprès de Swisscom pour l'extension de la fibre optique à notre quartier, l'intervention auprès de l'Association de la Grande Cariçaie pour interdire l'accès des plages aux chevaux, et même le soutien au club de foot local.

Début décembre, dans le contexte des prochaines élections communales, notre association a été contactée par un membre du Conseil général de Cheyres pour nous inciter à présenter un candidat au Conseil général. Nous avons été très satisfaits de voir que notre activité et nos actions sont prises en compte par les autorités politiques et nous y voyons la reconnaissance du rôle que nous pouvons jouer en faveur de l'amélioration des conditions **de vie dans le quartier de Crevel**.

Malheureusement, nous avons eu peu de succès dans le recrutement de candidats. Les candidats potentiels, membres actifs de l'APC et de préférence francophones, ont répondu négativement à notre demande ou n'avaient pas déposé leurs papiers dans les délais légaux.

De toute manière, nous continuons à être actifs dans le cadre de la Commune. Nous sommes intervenus

aujourd'hui de Christian Cornioley, conseiller communal chargé des routes, au sujet de la sécurisation de la route Cheyres-Crevel. Nous avons souligné en particulier que nous trouvions insuffisante, bien que nécessaire, la mise à 30km/h des tronçons des Pointus et dans notre quartier depuis le ruisseau de la Croix. Nous sommes en particulier opposés à ce que la limitation de la vitesse dans le secteur qui pose vraiment problème pour la sécurité des cyclistes et des piétons, c'est-à-dire la route qui borde la forêt, reste fixée à 50km/h.

Réaffirmant sa volonté personnelle de trouver une solution satisfaisante, Christian Cornioley nous écrit : « Le Conseil communal est conscient que la mise en zone 30 km/h des secteurs Pointus et Crevel ne réglera pas les difficultés rencontrées sur la route de Crevel. Il a fallu trouver des équilibres et prioriser les investissements, mais le sujet est toujours inscrit sur notre feuille de route. » Il propose en outre de convoquer des représentants cantonaux de la Mobilité douce* pour nous aider à trouver une solution à vision locale dans les meilleurs délais (autoriser le marquage par exemple, ou autre), avec la participation de l'APC. Le contact avec les services cantonaux concernés a été pris par l'administration communale, et la recherche de solutions devrait avoir lieu d'ici ce printemps.

Après la remise de la pétition des habitants du quartier en septembre 2018, et la séance d'information du 26 avril 2019, la pose de panneaux « sans issue » et le marquage au sol, nous faisons un pas de plus dans cette bataille pour la sécurité du trafic. Nous ne perdons pas de vue notre objectif, qui est une piste cyclable, et nous y consacrerons les efforts nécessaires.

*<https://www.fr.ch/mobilite-et-transport/mobilite-douce>



NEWSLETTER 2021

Textes: Micheline Schenker
Traductions: Jürg Schweizer et Sigrid Hess
Mise en page: Christine Détraz